



CHAMPIONNAT DU CLUB

Avis de course (AC)

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

Dorval Qc Canada

16 SEPTEMBRE 2023 (QUALIFICATIONS **SI NÉCESSAIRE**)

23 SEPTEMBRE 2023 (CHAMPIONNATS)

1 RÈGLES

- 1.1 Les régates seront régies par les [Règles de courses pour voiliers](#) (RCV).
- 1.2 L'autorité organisatrice (AO) est le YCRStL.
- 1.3 En cas de conflit, le texte anglais prévaut.
- 1.4 Cette régate est **voiles blanches** pour encourager une plus grande participation.
- 1.5 Les Championnats vont être courus dans les 6 voiliers Shark appartenant au YCRStL. Il n'y aura pas de rotation de bateaux durant la régate. Le barreur ayant obtenu le meilleur résultat durant les Qualifications aura le premier choix dans les voiliers, le barreur ayant obtenu le 2^e meilleur résultat aura le 2^e choix et ainsi de suite. Les égalités seront départagées conformément aux RCV. S'il n'y a pas de Qualifications, les bateaux seront attribués par tirage au sort.
- 1.6 Le comité de course a travaillé pour rendre les voiliers à égalité autant que possible. L'ajustement des haubans ne peut être modifié par les compétiteurs. Les compétiteurs reconnaissent que les voiliers peuvent varier en performance et en équipement. Une différence de performance entre les bateaux ne constitue pas un motif de réclamation ou de réparation.
- 1.7 La limite d'équipiers est un minimum de 2 et un maximum de 3 incluant le barreur. **Les compétiteurs sont tenus de fournir et porter une veste de sauvetage.**

2 INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Les Instructions de course (IC) seront disponibles le 11 septembre 2023.

3 COMMUNICATIONS AVEC LES COMPÉTITEURS

- 3.1 Les avis aux compétiteurs seront affichés au [Tableau d'affichage officiel](#) du YCRStL. Les documents et résultats de course peuvent aussi être affichés sur le babillard situé à côté des bureaux administratifs du YCRStL.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 Les Championnats sont ouverts à tous les membres du YCRStL qui ont participé à au moins une course au YCRStL ou aux GNS/DNS cette saison, avant le 31 août 2023. La participation est limitée aux 12 meilleures équipes, déterminées par le comité de voile à sa seule discrétion.
- 4.2 Les demandes d'inscription doivent être envoyées par courriel à rod.hayes4@me.com avant le 31 août 2023.

5 ÉVÉNEMENT

- 5.1 L'événement consiste en un maximum de 5 courses. Une (1) course est suffisante pour l'événement. Ceci s'applique pour les Qualifications ainsi que les Championnats.



CHAMPIONNAT DU CLUB

Avis de course (AC)

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

6 PROGRAMME DES COURSES

6.1 Les Championnats se tiendront le samedi 23 septembre 2023. La date du dimanche 24 septembre 2023 sera une journée de remplacement si la régata ne peut être courue le samedi 23 septembre 2023.

6.2 **Si nécessaire** (plus de 6 équipes inscrites), les Qualifications se tiendront le samedi 16 septembre 2023. La date du dimanche 17 septembre 2023 sera une journée de remplacement si la régata ne peut être courue le samedi 16 septembre 2023.

6.3 Horaire détaillé:

<i>Date</i>	<i>Championnats du club</i>	<i>Heure</i>
<i>16 septembre</i>	Réunion des barreurs	9h00
<i>16 septembre</i>	Début course: Qualifications	10h00
<i>23 septembre</i>	Réunion des barreurs	9h00
<i>23 septembre</i>	Début course: Championnats	10h00

7 HANDICAP

7.1 Aucun handicap requis. Course de bateau monotype.

8 AIRE DE COURSE

8.1 *Championnats du club AC Addenda A – Aire de course.*

9 PARCOURS

9.1 Le parcours de course sera spécifié dans les IC.

10 PRIX

10.1 La remise des prix se fera lors de la CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DE VOILE annuelle du YCRStL.



CHAMPIONNAT DU CLUB

Avis de course (AC)

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

Championnats du club AC ADDENDA A – AIRE DE COURSE

